

Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 8 FÉVRIER 1872.

L'INDUSTRIE CANADIENNE.

Le dernier numéro du *Négociant Canadien* contenait l'annonce-prospectus de la campagne manufacturière de coton du Canada. Nos lecteurs ont sans doute parcouru cette pièce avec la plus grande attention et le plus vif intérêt, car la question industrielle s'impose aujourd'hui à l'attention publique avec une force irrésistible.

Le commerce d'importations a pris un développement tel, eu égard à la population et aux ressources du pays, qu'il ne serait pas prudent de le pousser plus loin. La devise du Canada ne doit pas être tant d'acheter, que de produire beaucoup.

La production, en thèse générale, vaut infiniment mieux que l'importation, parcequ'elle fournit à la population un travail constant et rémunérateur; qu'elle contribue à augmenter la richesse publique et privée et qu'elle alimente l'importation des produits précieux que l'étranger seul peut fournir.

Aussi, est-ce avec le plus grand plaisir que nous saluons les entreprises industrielles et l'établissement de manufactures indigènes. Le champ n'est pas très vaste sans doute. Mais il y a place pour un bon nombre d'industries qui pourraient prospérer et se développer avec les besoins du pays.

En jetant un coup d'œil rapide sur les statistiques officielles, on constate que le gros de l'importation se compose de lainages, de cotonnades, de fer, de charbon, de sucre et de spiritueux.

Il existe déjà dans le Canada un certain nombre de fabriques de l'una. Elles sont loin de jouir de toute la prospérité possible et de contrôler le marché. La concurrence de l'Angleterre les empêche de prendre leur essor.

Durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1870, les lainages étrangers sont entrés dans la consommation du Canada pour une somme totale de six millions neuf cent soixante et huit mille cinq cent cinquante deux dollars, au moment de l'achat suivait facture. C'est donc une valeur d'au moins neuf millions arrivée au Canada. Il est douteux que la production indigène atteigne la moitié de cette somme.

La nouvelle compagnie manufacturière de coton va trouver devant elle un vaste champ d'action. Nous croyons que ces espérances ne seront pas déçues, et que produisant à meilleur marché un article d'aussi bonne qualité, elle pourra prendre la place de l'importation étrangère.

Nous avons lieu de croire qu'elle réussira en effet. Elle aura sur le fabricant anglais de nombreux et grands avantages. Elle pourra importer la matière première à plus bas prix que lui, se trouvant plus rapproché du lieu de la production; elle épargnera le fret, l'assurance, la commission et les droits que l'importateur doit acquitter.

Ces avantages devront compenser amplement la différence entre les prix de la main d'œuvre et même lui assurer une supériorité considérable.

Si ces espérances se réalisent, la compagnie pourra bientôt monopoliser le marché canadien qui, certes, n'est pas à dédaigner.

En effet, durant l'année fiscale expirée le 30

juin 1870, le Canada a importé des cotonnades pour une somme totale de \$7,539,902.

Rien ne prouve mieux la tendance de l'opinion publique et la confiance qu'inspirent les entreprises industrielles que la rapidité avec laquelle le capital de la nouvelle compagnie a été souscrit.

En moins de deux jours le montant de souscriptions alloué à Montréal était couvert trois fois, en sorte que les directeurs ne pourront octroyer qu'une action sur trois aux souscripteurs.

Il est vrai que les noms des membres du bureau provisoire de direction sont déjà une très forte garantie de la solidité de l'entreprise et une promesse qu'elle sera poussée avec vigueur et administrée avec la plus grande prudence et la plus grande énergie.

La ville de Cornwall a montré qu'elle entendait ses intérêts quand elle accordait à la compagnie un bonus en argent et une exemption de taxes municipales pour une période de vingt-six ans. Le capital dépensé dans la construction des usines et dans l'exploitation de la fabrique, l'augmentation de travail, de commerce et de population qui vont en résulter compenseront, et bien au-delà, les légers sacrifices qu'elle s'impose aujourd'hui.

Ce fait devrait enseigner à nos villes bascanadiennes qui possèdent des facilités industrielles l'intérêt qu'elles ont à faire connaître aux capitalistes leurs avantages naturels et ceux qu'elles seraient disposées à leur accorder. C'est en se remuant que l'on peut arriver à un résultat.

AMÉLIORATION DE LA NAVIGATION.

La question de l'amélioration de la navigation entre Québec et Montréal et de celle du havre de cette ville, continue de préoccuper l'attention publique.

Il y a eu de nombreuses allées et venues entre Montréal et Ottawa. Sir Hugh Allan et les commissaires du havre ont eu des entrevues avec les ministres. Le résultat de ces démarches serait la résolution du gouvernement d'entreprendre lui-même de creuser le lac St. Pierre. Le coût de cette amélioration est évalué à \$2,000,000. Le plan suivant d'opérations aurait été adopté: Le gouvernement fournirait \$1,000,000; les revenus du havre seraient hypothéqués au montant de \$500,000, et la ville de Montréal serait appelée à souscrire les autres \$500,000.

Le *Nouveau Monde*, après avoir pris note de ces nouvelles, ajoute les réflexions suivantes, dans lesquelles nous concourons pleinement.

Nous avons tout lieu de croire que cette nouvelle est bien fondée. Pour notre part nous approuvons complètement le projet et lui donnerons notre plus cordial appui.

Le creusement du lac St. Pierre à 24 pieds à l'eau la plus basse est dans l'intérêt de tout le Canada. En réduisant les prix du fret aller et retour, entre l'Europe et le Canada, on bénéficie, non seulement le commerce, mais encore les consommateurs, c'est-à-dire tout le monde.

Il est donc juste que le pays entier contribue pour sa bonne part à l'exécution des travaux.

D'un autre côté, il est incontestable que Montréal bénéficie considérablement de sa position de dernier port océanique entre l'Ouest et l'Europe, et ce n'est que justice de l'inviter à contribuer aux frais nécessités pour la maintenir dans sa position.

Montréal sera donc appelé à voter un demi-million de piastres pour assurer le creusement du lac St. Pierre.

Ce fait doit convaincre le conseil-de-ville de la nécessité de restreindre ses entreprises et de

ne pousser que celles dont la nécessité est démontrée.

Il y a maintenant sur le tapis une foule de projets d'améliorations et d'embellissements, qui peuvent fort aisément être ajournés.

En première ligne nous placerons celui de la création d'un parc au prix d'un million de dollars, et l'élargissement de quelques rues etc. En ce moment, deux grands projets seulement doivent fixer l'attention publique; c'est à leur réalisation que les citoyens doivent vouer toute leur énergie. 1o Le creusement du lac St. Pierre; 2o La construction du chemin de colouisation du Nord.

Quand ces entreprises seront complétées, il sera temps de songer aux travaux d'embellissements. Jusque-là, laissons de côté l'utile et l'agréable, pour arriver au nécessaire.

Le gouvernement a résolu d'améliorer l'embouchure du canal Lachine et de faire droit aux nombreuses et justes plaintes formulées depuis longtemps par le commerce et qui ont trouvé un écho dans le rapport de la commission des canaux.

Les commissaires du Havre sont occupés à ouvrir un vaste plan d'améliorations du port.

On sait que des contrats ont été donnés pour deux nouveaux quais on bas de ceux qui existent déjà. D'un autre côté, il est question de creuser à une grande profondeur la partie du port qui se trouve en face du marché Bonsecours — où les barges à bois ont coutume d'accoster — de manière à les rendre accessibles aux vaisseaux du plus fort tonnage.

La réalisation de ce projet donnerait à la fois plus de marge à la navigation océanique et plus d'espace pour le déchargement des marchandises.

Nous avons l'espoir que ces projets se réaliseront et que le commerce n'éprouvera plus à l'avenir les retards et les pertes qu'il a dû subir durant la dernière saison de navigation.

LE COMMERCE CANADIEN.

M. Sévère Gélinas, marchand en gros de nouveautés, vient de prendre possession de son nouveau magasin, situé au No. 256 rue St. Paul.

C'est un magnifique édifice en pierre de taille ayant façade sur la rue des Commissaires et sur la rue St. Paul. Il a quatre étages sur la première et trois sur la seconde.

L'intérieur est pourvu de toutes les améliorations modernes. Les bureaux sont magnifiques.

Ce magasin a été bâti par M. Amable Jodoin. L'architecte est M. Michel Laurent. Il occupe l'emplacement du magasin où M. Pierre Jodoin a fait sa fortune.

M. Gélinas est un de nos importateurs canadiens les plus considérables et les plus estimés de Montréal. Aussi voyons-nous son succès avec le plus grand plaisir et lui souhaitons-nous une prospérité égale à celle de son prédécesseur.

L'ANNÉE FINANCIÈRE.

L'année 1871, qui vient de finir, est une des plus remarquables de l'histoire financière de ce pays. Les nouvelles dispositions introduites dans la loi qui régit les banques, sont entrées en force. Ces institutions se sont conformées au désir de la loi. Elles ont cessé d'émettre des billets d'une dénomination moindre que \$4.00, le privilège de l'émission de ces coupons étant spécialement réservé au gouvernement.

Plusieurs banques ont décidé d'augmenter leur capital afin de répondre plus efficacement aux exigences du commerce.

En 1863, le capital payé des banques d'Ontario et de Québec était de \$27,799,000; en 1870, de \$30,500,000, soit une augmentation en sept ans de \$3,701,000. Dans le cours de l'année 1871 seule il s'est accru de \$8,100,000, et il est maintenant de \$38,542,026.

Le tableau suivant indique les principaux